

**CONTRER LES NOUVELLES OFFENSIVES**

Après une attente sur-médiatisée, le président de la République a décidé de resserrer son équipe gouvernementale, de mettre la barre à droite. Ce choix obère toute politique environnementale. Cette situation montre un chef de l'Etat, considérablement affaibli dans l'opinion, ne tenant aucun compte de la situation sociale et choisissant de promulguer une loi pulvérisant notre système de retraite. Cette provocation ne pourra pas effacer six mois de mobilisation qui ont rassemblé des millions de manifestants réunis dans tout le pays. Le signal adressé à la population est clair. D'ici les élections sénatoriales de septembre prochain, il n'est pas question de faire de pause dans leurs réformes qui déstructurent de notre modèle social. Intégrée au projet de loi de financement de la sécurité sociale, une « nouvelle branche » -dépendance- sans garantie de financement fait craindre la substitution de l'actuelle allocation personnalisée pour l'autonomie par une assurance individuelle privée obligatoire dès 50 ans.

A ces annonces, s'ajoute le projet de suppression de l'Impôt Sur la Fortune (4 milliards d'euros) sous couvert de disparition du bouclier fiscal (680 millions d'euros pour 2009). Par ce biais, le chef de l'Etat prive le pays de près 3, 5 milliards d'euros de recettes fiscales. Le gouvernement fait donc le choix de réduire les déficits en réduisant les dépenses publiques et en maintenant les cadeaux fiscaux aux plus fortunés. Préservé du « coup de rabot » réduisant certaines niches fiscales, le Crédit Impôt Recherche (5 milliards d'euros – 20 % de budget de la MIRE) continuera à profiter essentiellement aux grands groupes et à leurs filiales. **Le SNESUP appelle à combattre ces politiques d'austérité et à informer sur les alternatives européennes, incluant une autre fiscalité augmentée sur les revenus du capital et une taxation sur les transactions financières. Il appelle à participer à la journée d'actions européenne du 15 décembre, organisée à cet effet par la CES.**

Dans les établissements d'enseignement supérieur, la restructuration concurrentielle imposée par le « Grand Emprunt » (Labex, Equipex...), laissant de côté de nombreux sites universitaires, met en péril la collégialité et la démocratie universitaires, met en cause l'unité du service public. Elle place les enseignants du supérieur dans des situations de stress et de surmenage sans précédent. Nombreux, dans les établissements et les laboratoires, les collègues s'épuisent à répondre aux appels d'offres, au risque de mettre entre parenthèses leurs travaux en cours pendant que d'autres en sont écartés. Conséquences du désastre créé par la destruction de la formation des maîtres dans les IUFM et les UFR, des collègues désemparés, ignorant de quoi demain sera fait, s'évertuent à pallier l'improvisation gouvernementale. **L'AG des personnels de second degré du 23 novembre, organisée par le SNESUP à la Bourse du Travail de Paris, doit être l'occasion de renforcer les dynamiques d'actions à l'œuvre. La réunion des acteurs de la formation des maîtres du 16 décembre, à l'appel de la FSU, permettra d'analyser le bilan catastrophique de l'année 2010-2011 dans chaque université (UFR et IUFM) et de discuter des actions nécessaires.**

Dans le même temps que de nouveaux reculs démocratiques sont imposés par le processus de sélection au « label d'excellence », une proposition de loi allant bien au-delà de la seule dévolution du patrimoine immobilier cherche à accélérer l'effacement de l'enseignement supérieur public. Ce projet, s'il venait à aboutir, permettrait d'imposer des partenariats public-privé d'un genre nouveau, autorisant le secteur privé à tirer un profit financier de la location de locaux publics. Il permettrait aux PRES-EPCS de délivrer des diplômes nationaux en lieu et place des universités. Il élargirait le champ d'action des Fondations de Coopérations Scientifiques au fonctionnement opaque et faciliterait leur création. Faut-il rappeler que des établissements privés – dont certains confessionnels- font déjà partie de telles structures anti-démocratiques. Le décret sur la réorientation des fonctionnaires d'Etat, paru le 16 novembre, permet, lorsqu'il y a restructuration des administrations, la mutation des fonctionnaires, faisant fi des qualifications et des compétences. Il rend désormais possible le licenciement des fonctionnaires.

**Le SNESUP condamne cette politique de démantèlement de l'enseignement supérieur public. Il appelle à informer la communauté universitaire, à faire adopter des motions dans les conseils, notamment sur les initiatives d'excellence, et à se tourner vers les parlementaires pour contrer ces nouvelles offensives contre le service public.**

**Le SNESUP appelle à participer à toutes les mobilisations organisées le 23 novembre et à en faire un moment puissant pour nos revendications pour les retraites. Il appelle notamment à signer l'« Appel pour un référendum sur la réforme des retraites » (<http://www.referendumretraites.org/>). Il exige l'abrogation de cette loi pour une tout autre réforme au financement pérenne et solidaire. Le SNESUP appelle à participer aux actions organisées le 25 novembre avec la Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique (FGR-FP), la FSU et toutes les Unions Confédérales.**

Texte adopté par le Bureau National du 18 novembre 2010

Sur le site du SNESUP :

*Loi promulguée : prolonger l'action*

<http://www.snesup.fr/Le-Snesup/L-actualite-du-SUP?aid=5444&ptid=5>

*Calculer votre pension : simulateur de calcul*

<http://www.snesup.fr/Le-Snesup/L-actualite-du-SUP?aid=5453&ptid=5&cid=3790>